


		COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE	
Interclubs Avenirs			
Compétition réservée: AVENIRS	44470 CARQUEFOU Piscine Daniel GILARD 10 Rue Pierre Mendès France		Piscine: 25 m x 5 couloirs
Dimanche 19 mai 2019			
Proposition sur www.extranat.fr : du Lundi 6/05/2019 au lundi 13/05/2019 à 23h59		Tarif : 20 € par engagement	Programme Animation
Département: Animation	Région: Animation	Inter région: Animation	Nationale: Animation
	ATTENTION !!! - Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagement seront multipliés par 2, après accord du Président (te) du club - Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte		
Règlements :			
<ul style="list-style-type: none"> - Les nageurs nés en 2009 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sport de l'eau et Pass'compétition)pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace Extranat. - Compétition par équipes : chaque nageur de l'équipe doit nager un 100m 4N et un 50 mètres ainsi que les deux relais. Tous les 50 mètres doivent être nagés - Epreuves de relais de 4 nageurs. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les équipes précédentes sont complètes. - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA. - A l'issue de la 1ère épreuve, aucun changement / remplacement de nageur ne pourra être effectué. - Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Seules les équipes complètes sont comptabilisées dans le classement général. - Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation. - Les remplaçants nagent Hors classement. Ils sont autorisés à nager un 100 4N et un 50 au choix. - Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel du Règlement de l'année en cours de la FFN. 			
Récompenses :			
<ul style="list-style-type: none"> - Une médaille aux 4 nageurs et aux remplaçants des 3 premières équipes. 			
Officiels :			
<ul style="list-style-type: none"> - Rappel : 2 officiels pour la 1ère équipe et un officiel supplémentaire pour les équipes suivantes. 			
PROGRAMME:		Dimanche après-midi	
Ouverture des portes		13 H 30	
Début des épreuves		14 H 30	
Remplaçants 100 m 4N	100 m 4 N		D/ M
	Remplaçants		D/ M
Remplaçants 50 dos et Pap	50 m Dos		D/ M
	50 m Papillon		D/ M
	Relais 4 x 50 m NL		D/ M
	Pause		
Remplaçants 50 brasse et NL	50 m Brasse		D/ M
	50 m NL		D/ M
	Pause		
	Relais 4 x 50 m 4 N		D/ M
		Maison des Sports 44 rue R. ROLLAND - Bat C BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04 Tél/ 02 28 06 22 77 Mobile/ 06 60 19 76 44	
			

mise à jour le :13/02/2019



comite-departemental-natation-44@orange.fr

Ouverture bureau le Mardi et Vendredi après midi mobile le mercredi après midi

